



Château-d'Oex, le 9 avril 2015

Alpes vaudoises 2020 : appel du comité de Pays-d'Enhaut Région

Le 25 mars le Conseil d'Etat vaudois a annoncé un effort conséquent pour soutenir le tourisme dans les Alpes vaudoises, notamment en proposant un nouvel outil de financement pour l'hôtellerie de la région et une planification ambitieuse des transports publics. Il prévoit aussi un budget complémentaire de 46 mio pour les remontées mécaniques et l'enneigement, mais il exclut de ce soutien le projet des Monts Chevreuils (sauf le parc ludique d'apprentissage maintenu dans la liste des projets à soutenir). La prolongation du train ASD aux Diablerets et, de là, la liaison directe au glacier passent également à la trappe. L'aide aux projets régionaux de diversification touristique se poursuit quant à elle selon la LADE, loi sur l'appui au développement économique.

Cette décision met le Pays-d'Enhaut dans une situation très difficile. Un effort considérable a en effet été déployé pour proposer une alternative crédible à la fermeture des remontées mécaniques à la Braye. Or ce projet, les Monts Chevreuils, ne se réalisera pas sans un soutien conséquent du canton. Il faut clarifier différents éléments de la décision du Conseil d'Etat, réévaluer la situation, faire des choix. La déception est grande, mais elle ne doit pas laisser prise à la démission, à la division ou à l'éparpillement des forces.

Le Pays-d'Enhaut dispose d'un potentiel intéressant pour un nouveau positionnement touristique, en relation avec tous ses voisins. Mais sa masse critique et ses ressources financières sont très limitées : il faut éviter le gaspillage de ces ressources et entreprendre sans tarder une inévitable restructuration de notre offre touristique. Le comité de Pays-d'Enhaut Région lance donc un appel à la cohésion et la mobilisation autour d'un projet réaliste et tourné vers l'avenir. Le but est de créer les conditions favorables au tourisme, important pour l'équilibre socio-économique de la région, et de garantir une offre de qualité pour nos hôtes et résidents secondaires.

Les communes, auxquelles reviendront les décisions orientant ce futur touristique, affineront la vision de ce projet en concertation avec les principaux acteurs concernés. Des priorités doivent être établies en tenant compte des capacités financière disponibles. Une feuille de route avec des échéances claires devrait être présentée aux conseils communaux et au canton pour obtenir les nécessaires soutiens des uns et des autres. Un gros travail reste à faire. Cependant la marge de manoeuvre est faible et les grandes orientations de la stratégie touristique sont probablement connues :

Hébergement :

L'aide exceptionnelle proposée par le Conseil d'Etat à la rénovation et l'agrandissement des hôtels dans les Alpes vaudoises est logiquement soumise à différentes conditions, dont un soutien financier initial des communes. Le dossier de l'Ermitage est déjà en attente d'une décision du Département de l'économie : il a pu être déposé grâce à une intervention du Fonds pour l'économie régionale, FER, de la commune de Château-d'Oex. D'autres demandes sont attendues, mais les fonds FER des communes sont limités.

Mobilité :

Le projet du TransGoldenPass, attendu pour 2018, la nouvelle gare de Château-d'Oex, 2015, et les projets à plus long terme présentés par le Conseil d'Etat dans le cadre d'Alpes vaudoises 2020, horaire cadencé et nouvelle ligne directe Bulle Gstaad, constituent une amélioration substantielle de l'accès en transports publics. Cet avantage comparatif indéniable recèle un potentiel qu'il s'agira d'exploiter, notamment avec des offres ciblées et des compléments au niveau de la desserte locale en transports publics.

Hiver :

L'abandon à terme du domaine skiable de la Braye aura des conséquences très fâcheuses pour la population de la région et sa vie associative. Mais il faut dans la mesure du possible réduire l'impact négatif de cette fermeture sur la clientèle touristique de la station : elle devra être planifiée en fonction du temps nécessaire à la mise en place d'une alternative satisfaisante. On fera toujours du ski depuis le bas de la vallée, mais une transition doit faire l'objet d'une préparation minutieuse :

- faciliter la mobilité (déjà prépondérante) de la clientèle vers les domaines skiables de Rougemont/Gstaad et la Lécherette/Les Mosses,
- mettre en place un parc ludique d'apprentissage dans le site de la région le plus opportun,
- garantir la qualité de l'offre du domaine de la Videmanette (dans le cadre de la convention sur l'assainissement de BDG, auquel la commune de Rougemont, le canton de Vaud et le Fonds régional d'équipement touristique, FET, seront appelés à participer avec des sommes conséquentes),
- assurer le maintien de l'attractivité de Château-d'Oex pour les écoles à la montagne,
- développer les activités sur le site non équipé des Monts Chevreuil, liaison entre Les Moulins et l'Espace nordique des Mosses,
- adapter le marketing de la saison d'hiver,
- prévoir le démontage des installations de la Braye et des Monts Chevreuil, avec un soutien financier du canton.

Diversification 4 saisons :

Dans ce domaine également il faudra veiller à éviter la dispersion des moyens. Les priorités nécessitant un appui des pouvoirs publics pourraient être les suivantes :

- réaliser l'extension du Musée du Pays-d'Enhaut et la mise en oeuvre du pôle d'excursion tel que présenté dans la dernière communication de la Municipalité de Château-d'Oex (premier cercle au centre de Château-d'Oex et second cercle intégrant Rougemont, Rossinière et L'Etivaz)
- consolider le programme événementiel spécifique au Pays-d'Enhaut, en particulier le Festival international de Ballons et le Festival Au Pays des Enfants
- assurer une offre estivale de qualité sur le site de la Videmanette (dans le cadre de la convention sur l'assainissement de BDG)
- Mieux utiliser le potentiel touristique du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut (dont les financements sont déjà acquis).

L'ampleur des moyens à mobiliser pour la mise en oeuvre de ces quelques projets, et l'indispensable soutien à la promotion et à notre office du tourisme régional (sans lequel cet effort serait vain), nous obligent à voir la réalité en face : il faut rapidement se mettre d'accord et concentrer nos ressources sur des priorités régionales de la transition. Il en va de notre crédibilité auprès de partenaires extérieurs et face au canton, auquel on va demander un soutien important. Il en va aussi de la santé de nos finances communales et, finalement, de la création d'une nouvelle base sur laquelle construire une économie touristique plus compétitive.

Enfin le comité de Pays-d'Enhaut Région tient à rappeler que le coup de projecteur qui est donné par l'actualité sur l'économie touristique ne doit pas occulter que cet ajustement structurel s'inscrit dans un effort de diversification économique plus large. Cet effort impliquant également les communes, la région et le canton concerne notamment : le pôle santé du Pays-d'Enhaut, l'établissement psychosocial, le centre artisanal du Pays-d'Enhaut, les fromageries, la filière du bois, le soutien aux projets de nos entreprises et l'accueil d'entreprises innovantes.

Le comité de Pays-d'Enhaut Région, le 7 avril 2015